

AGENDA

- Vendredi 26 janvier** : Projet d'habitat RIR p3
- AG du Comité de jumelage p3
- Samedi 27 janvier** : Rencontre avec Virginie DUCAY p3
- Mardi 30 janvier** : Permanence CESF p2
- Atelier Relais Petite Enfance p4
- Samedi 3 février** : Inscriptions MDJ vacances hiver p3
- Dimanche 4 février** : Loto du Comité de Jumelage p1
- Jeudi 8 février** : Atelier Relais Petite Enfance p4
- Vendredi 9 février** : Atelier Relais Petite Enfance p4
- Soirée cinéma Plaisir de Lire p1
- Jusqu'au 11 février** : Inscriptions ALSH vacances hiver p3
- Candidature poste agent technique polyvalent p4
- Lundi 12 février** : Permanence complémentaire santé p2
- Mercredi 14 février** : Repas des aînés de + de 80 ans p2
- Jeudi 15 février** : Atelier Relais Petite Enfance p4
- Samedi 17 février** : Loto APEL école Ste Thérèse p1
- Dimanche 18 février** : Steak frites Les Montagnards Foot ... p1
- Lundi 19 février** : Date limite d'inscription jardin potager p1
- Jeudi 22 février** : Date limite demandes de subvention p2
- Atelier LAEP p4
- Conseil municipal p4
- Vendredi 23 février** : Atelier Relais Petite Enfance p4
- Carnaval des écoles p1
- Dimanche 25 février** : Passage course cycliste "la route bretonne" entre 15h20 et 16h venant de Penrho, route Ker Avalen, Kerdavid, Ty Lann, La Salle, La Salette, Kermaria.
- Mardi 27 février** : Rendez-vous des p'tites z'oreilles p3

**LE COMPTAGE DES OISEAUX
C'EST CE WE!**

Il n'est pas nécessaire d'être un expert en ornithologie pour participer, il suffit d'avoir un peu de temps et d'aimer regarder ce qu'il se passe dans son jardin et de savoir compter ! Facile !

Transmettre les données sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins : www.oiseauxdesjardins.fr.

DEUX SOIRÉES LOTO À LA SALLE DES FÊTES

☞ Dimanche 4 février, À 14 h,

Organisé par le Comité de jumelage Sulniac - Altenbruch

Ouverture des portes à 11h. Animé par Gégé.

Nombreux lots, bons d'achat et lots garnis à gagner.

Buvette, gâteaux, sandwiches sur place.

Réservation au 07 45 18 06 12 de 9h à 16h sauf les dimanches

☞ Samedi 17 février - À 20 h,

Organisé par l'APEL de l'école Sainte Thérèse

Ouverture des portes à 18h. Animé par Gégé Loto

Nombreux lots à gagner, bons d'achat, et lot surprise.

Buvette et restauration sur place.

3 € la carte, 8 € la plaque de 3, 15 € la plaque de 6 + 1 gratuite,

17 € la plaque de 8 + 1 gratuite, 20 € le carton de 12

Dimanche 18 février - STEAK FRITES

à partir de 19h30

à la petite salle du Complexe sportif du Guernehué.

Ouvert à tous-Tarif adulte 8 €, tarif enfant : 4 € (jambon, frites).

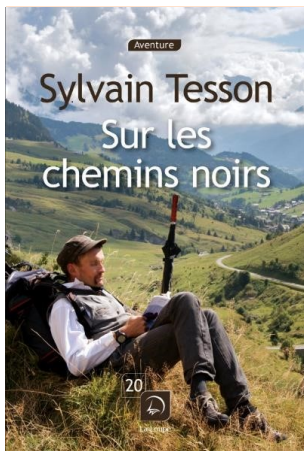
Organisé par les Montagnards Foot

**Vendredi 9 février
SOIREE CINEMA**

à 19h au cinéma de Questembert sous le thème "un livre un film".

L'association propose de lire le livre sélectionné : *Sur les Chemins Noirs* de Sylvain TESSON et de venir voir son adaptation au cinéma.

Modalités d'inscription en p2



Organisée par l'association Plaisir de Lire, en partenariat avec la médiathèque

AUX PLAISIRS DU JARDIN POTAGER

Vous envisagez de cultiver des légumes, des fleurs. La commune met à votre disposition des parcelles de terre pour pratiquer le jardinage. **Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 19 février.**



Vendredi 23 février

CARNAVAL DES ÉCOLES

☞ **A vos agendas !** Les JO s'invitent au Carnaval des trois écoles initié par l'association Scol'A.I.R. Accompagnés par leurs équipes pédagogiques et les animateurs du service enfance, les enfants s'en donneront à cœur joie pour fêter le carnaval.

☞ **Départ du parking des écoles à 14h45.**

Nous comptons sur votre présence à tous et sur vos encouragements en applaudissant les enfants tout au long du défilé qui conduira à la salle Alice MILLIAT pour une animation préparée par le service enfance.

Venez nombreux applaudir les enfants costumés ce vendredi 23 février !

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Vous êtes une association sulniacoise et souhaitez demander une subvention communale pour votre structure ?

La commune de Sulniac peut vous accompagner financièrement pour vos projets.

Le formulaire de demande de subvention 2024 pour les associations est disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande par courriel. Il est à déposer **complet avant le jeudi 22 février 2024**. Les dossiers déposés après cette date et/ou incomplets ne pourront être pris en compte.

Contact : accueil@mairie-sulniac.fr

LES MONTAGNARDS FOOTBALL

♦ **Repas steak frites : dimanche 18 février**, à partir de 19h30 à la petite salle du Complexe Sportif du Guernehué. Tarif adulte 8 €, tarif enfant : 4 € (jambon, frites).

♦ **Calendrier des matchs :**

Equipe A : 04/02 – Sulniac – Noyal Muzillac à Sulniac
11/02 – Arzal – Sulniac à l'extérieur ; 18/02 – Sulniac – St Perreux à domicile.

Equipe B : 04/02 – Sulniac 2 – Sérent à domicile ; 11/02 – Billio – Sulniac 2 à l'extérieur ; 18/02 – DERBY Sulniac 2 – La Vraie croix à domicile.

Equipe C : 04/02 – St Guyomard 2 – Sulniac 3 à l'extérieur ; 11/02 – Sulniac 3 – Plaudren 3 à domicile ; 18/02 – Sulniac 3 – St Avé 3 à domicile.

Vétérans : 04/02 – Berric – Sulniac à l'extérieur ; 11/02 – Match de coupe ; 18/02 – Sulniac – St Armel à domicile ; 25/02 Match amical pas défini.

Contact : François LINO : 06 19 72 86 66

CLUB DES AINES

Le samedi 20 janvier, notre assemblée générale a rassemblé 135 convives au repas qui l'a précédée. A ce jour, le Club des aînés compte 195 personnes à jour de leur cotisation 2024. Les inscriptions des adhérents se poursuivent et nous sommes toujours heureux d'accueillir des personnes nouvelles.

Une nouveauté : depuis janvier, les mardis et jeudis, à 14h au boulodrome, des adeptes de pétanque sont accueillis par des boulistes qui peuvent se transformer en « pétanqueurs ».

Les prochains rendez-vous :

Vendredi 2 février, à 14h, « moment convivial » à la grande salle de la Maison des aînés.

Dimanche 11 février, sortie théâtre à 14h30, à Caden, au centre d'art les Digitales. Rendez-vous à 13h30 pour le covoiturage au parking de la Maison des aînés.

Mercredi 14 février, à 13h45, projection d'une pièce de théâtre à la Maison des aînés, après le repas des plus de 80 ans. Ces séances gratuites sont ouvertes à l'ensemble de nos adhérents et leurs amis.

Jeudi 15 février, à 16h à la Maison des aînés, dégustation de cidre et de crêpes élaborées par nos mamies bénévoles.

Samedi 17 février, de 10h à 13h, à la Maison des aînés, dégustation de produits du terroir d'Anjou.

Vendredi 23 février, cinéma à Questembert. Rendez-vous à 13h45 pour le covoiturage au parking de la Maison des aînés.

Contacts : Josiane MONTERET : 06 88 90 31 45 ou clubdesainessulniac@gmail.com ou à la permanence du club, à la Maison des aînés, tous les jeudis de 14h à 17h30.

POUR CONTACTER LE CCAS :

Pauline VILAR au 02 97 53 23 02 - ccas@mairie-sulniac.fr

Besoin d'accompagnement budgétaire, difficultés financières ponctuelles...

Céline KERROS, conseillère en économie sociale et familiale, tient une **permanence mensuelle**. Elle peut vous aider à solliciter les dispositifs ou les partenaires pour résoudre votre situation.

Prochaine permanence : Mardi 30 janvier matin.

Rendez-vous à prendre au CCAS

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ACCESSIBLE A TOUS : Quel que soit votre situation et votre âge !

Laurent PIOT, délégué départemental de l'association ACTION, propose de recevoir les personnes intéressées par une étude comparative des offres et garanties, le **lundi 12 février à la Maison des associations**.

Prendre rendez-vous au CCAS

REPAS MENSUEL DES + DE 80 ANS

Repas mensuel à la Maison des aînés, participation demandée 9 €. **Prochain repas : Mercredi 14 février 2024.**

Il est proposé de poursuivre l'après-midi par la projection d'une pièce de théâtre après le repas, pour ceux qui le souhaitent. Le CCAS ou les bénévoles de l'ADMR peuvent organiser votre transport. **Inscription** auprès du CCAS.

RENDRE VISITE AUX PERSONNES ISOLEES

Le CCAS souhaite prévenir l'isolement des personnes âgées ou handicapées par l'action des jeunes d'UNIS CITE et par une équipe de bénévoles. Déjà 2 personnes se sont portées volontaires. Vous souhaitez les rejoindre ?

L'équipe constituée, bénéficiera d'une formation et d'un accompagnement du CCAS.

Vous voulez plus d'informations, contactez Pauline au CCAS au 02 97 53 23 02

VIE CULTURELLE

PLAISIR DE LIRE : SOIRÉE CINÉ LE 9 FÉVRIER

➔ L'association Plaisir de Lire, en partenariat avec la médiathèque, organise le **vendredi 9 février à 19h une soirée au cinéma de Questembert**.

Librement inspiré du livre *Sur les Chemins Noirs* de Sylvain TESSON, le film retrace l'histoire de Pierre, écrivain explorateur, tombé un soir d'ivresse de plusieurs étages ...après un coma profond, il se fait la promesse de traverser la France à pied du Mercantour au Cotentin ...

Même ceux qui n'ont pas lu le livre, sont invités à venir voir le film et partager, sur place, un moment d'échanges chaleureux à l'issue de la séance.

Participation 4 € pour les abonnés à la médiathèque de Sulniac et 6 € pour les non abonnés. Inscription à la médiathèque ou par mail : cy.vera@hotmail.fr, ainsi que pour les informations sur le covoiturage que nous privilégions.

➔ L'association vous invite à son **assemblée générale le vendredi 15 mars** à 20h à la médiathèque.

COMITE DE JUMELAGE SULNIAC-ALTENBRUCH

♦ **Assemblée générale** : vendredi 26 janvier à 20h30 à la Maison des associations.

♦ **Voyage à Altenbruch** : du 7 au 12 mai 2024.

Pour rappel, ce voyage n'est pas réservé aux personnes parlant allemand ou ayant déjà un contact dans notre ville jumelle.

Partez à la découverte ! Profitez de cette opportunité pour découvrir une autre région, un jumelage dynamique et accueillant. Scolaires et étudiants, profitez d'un tarif préférentiel pour tester votre allemand, votre anglais, rencontrer d'autres jeunes.

Notez déjà les dates : départ le mardi 7 mai au matin, étape en Belgique à Bruges, arrivée le mercredi dans l'après-midi à Altenbruch. Retour en fin d'après-midi du dimanche 12 mai avec un départ à l'issue de la soirée du samedi.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de nous, les réservations pour l'hôtel sont à confirmer courant février.

Tarif : adulte : 230 € / plus de 18 ans, étudiant/apprenti : 100 € / moins de 18 ans : 50 €. Le tarif comprend le transport, l'hôtel (supplément chambre individuel), repas du 7 au soir et petit-déjeuner du 8 au matin, hébergement en famille.

Contact : Lionel LAMOUR : 07 68 50 00 15 – liolam@free.fr

Jacqueline DRÉAN à dreanb@wanadoo.fr

ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

♦ En janvier, la médiathèque propose un nouveau rendez-vous, intitulé "**Rencontre avec...**", qui vous permettra de découvrir les auteurs habitants sur notre territoire.

Pour cette première, c'est **Virginie DUCAY**, auteur de *Attendre Anna*, qui sera présente à la médiathèque pour dédicacer son livre le **samedi 27 janvier, de 15h à 18h**.

♦ Le prochain **Rendez-vous des p'tites z'oreilles** (Bébés-lecteurs) aura lieu le **mardi 27 février**, de 10h à 11h30, à la médiathèque. **Deux séances** sont proposées, à **9h45 ou 10h45**, sur inscriptions auprès de la médiathèque (ouvert à toute personne s'occupant d'enfants de moins de 3 ans, parents, grands-parents, nounous...). N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la médiathèque.

♦ **Fin février**, venez découvrir les nouveaux CD et DVD de la Médiathèque Départementale du Morbihan (MDM).

Pour vos demandes de documents, deux services sont proposés :

➔ **La Médiathèque départementale du Morbihan** vous propose son catalogue, qui est consultable en ligne, sur le site du Conseil départemental. Adressez vos demandes aux bibliothécaires qui se chargeront de les enregistrer. Vos réservations venant de la MDM sont désormais acheminées chaque vendredi avec la navette de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

➔ **Le catalogue des médiathèques du pôle vert** est accessible à l'adresse www.mediathequesdugolfe.bzh

En vous connectant avec les identifiants transmis par la médiathèque, vous pourrez alors rechercher des documents, réserver les documents présents dans votre médiathèque uniquement, accéder à votre compte lecteur pour obtenir la liste de vos emprunts et éventuellement prolonger le prêt de ceux-ci, découvrir les sélections et coups de cœur des médiathécaires, télécharger des ressources numériques (livres numériques, films, cours en ligne) ...

Vos bibliothécaires sont à votre disposition pour vous aider à vous approprier le portail.

Contact : 02 97 53 11 74 ou mediatheque@mairie-sulniac.fr

ENFANCE, VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE, JEUNESSE

A NOTER : ♦ Pour les parents dont les enfants sont nés à partir de 2017 : l'attestation fiscale sera disponible à la P'tite Pom à partir du 15 mars.

♦ Dates de fermeture 2024 de la P'tite Pom et de la MDJ : du lundi 05/08 au dimanche 18/08 (fermeture été) et du lundi 23/12 au dimanche 29/12 (fermeture Noël).

ACCUEIL DE LOISIRS - À LA P'TITE POM

Ouverture de la P'tite Pom de 7h15 à 19h

♦ **Les vacances d'hiver à la P'tite Pom** :

L'accueil de loisirs sera **ouvert du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024 inclus**.

Les thèmes des vacances seront : les liens intergénérationnels, la paléontologie, l'art de la scène.

Les sorties programmées : initiation boules, atelier pâtisserie avec un professionnel, jeux en bois, grands jeux de construction et jeux de société inédits, spectacle musical.

Dates de réservation sur le portail famille : du mercredi 17 janvier au dimanche 11 février 2024 inclus. Passé ce délai, les réservations seront acceptées en fonction des places restantes.

♦ **Le portail famille** permet d'effectuer en ligne la mise à jour de votre dossier, d'effectuer vos réservations, de télécharger vos factures. Il est accessible 7 jours/7, 24h/24.

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSulniac56250/accueil>

Pour votre première connexion, il sera nécessaire de vous identifier avec votre code personnel. Il vous est transmis par courrier après en avoir fait la demande par courriel à :

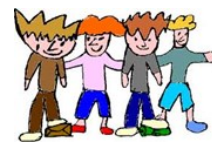
enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr

♦ **Les mercredis** : les réservations, modifications et annulations sont à faire sur le portail famille jusqu'au mardi soir minuit de la semaine précédente. Passé ce délai, les réservations sont acceptées en fonction des places restantes.

Depuis le 1^{er} janvier la grille tarifaire de l'accueil de loisir a évolué. Pour les familles n'habitant pas la commune c'est le tarif non contribuable à Sulniac qui est appliqué.

Contact la P'tite Pom : 02 97 53 11 45

www.sulniac.fr



LA MAISON DES JEUNES - MDJ

La Maison des Jeunes propose un accueil les mercredis et vendredis de 14h à 18h et les samedis de 14h30 à 18h pour les jeunes de 10 à 17 ans.

Depuis le 1^{er} janvier, tous les CM2 peuvent s'inscrire pour l'année scolaire 2023/24.

♦ **Vacances de février** : une programmation d'activités, sorties et soirées sera proposée du lundi au vendredi de 9h à 18h lors de ces 2 semaines. **Le programme** détaillé sera **consultable** sur www.sulniac.fr à partir du **vendredi 2 février**.

Les inscriptions débuteront le **samedi 3 février à 14h30 à la MDJ** (les inscriptions par mail ou par tél seront traitées après les inscriptions des jeunes qui se seront déplacés à l'ouverture du local).

Contact MDJ : au 06 26 75 44 11 ou par mail à jeunesse@mairie-sulniac.fr. Facebook : Mdj Sulniac PromeneursduNet / Instagram MDJ.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

♦ **A Sulniac**, prochain atelier le **jeudi 22 février** de 9h15 à 11h15 à **La P'tite Pom**.

En savoir plus : Lynda au multi-accueil d'Elven, au 02 97 53 04 31 ou courriel : laep.payselven@elven.fr

RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS DE L'ARGOËT

♦ **Ateliers à Sulniac les 8, 9, 15, et 23 février** de 9h30 à 11h30 à **La P'tite Pom** et le **mardi 30 janvier** au **dojo**.

♦ **Ateliers à Treffléan les 8 et 22 février** de 9h30 à 11h30 à l'accueil périscolaire.

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolff au 02 97 45 58 66 courriel : rpe-argoet@saint-nolff.fr

VIE PRATIQUE

RECENSEMENT CITOYEN A 16 ANS

En mairie dès 16 ans et dans les 3 mois suivants : les garçons et les filles doivent se faire recenser dès leur 16^{ème} anniversaire à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

♦ **Pièces à fournir** : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille. A l'issue de l'enregistrement en mairie, une **attestation de recensement** est délivrée, nécessaire pour l'inscription aux examens et concours.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer en mairie, pensez à la demande en ligne : www.service-public.fr

♦ **Après le recensement en mairie** : les jeunes sont convoqués directement par le Centre du service national pour effectuer la Journée De Citoyenneté (JDC). **La convocation est adressée au domicile** indiqué lors du recensement. Il est donc impératif d'informer le Centre du service national de tout changement d'adresse. Après la date du recensement (environ 5 mois plus tard), chaque jeune peut accéder à son compte personnel sur www.majdc.fr. Application mobile "MA JDC Mobile" disponible sur PlayStore ou iTunes.

♦ **Après la JDC**, le certificat de participation à la JDC est à conserver car il est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours... soumis au contrôle de l'autorité publique ou pour accéder à certains métiers.

La démarche se poursuit par l'inscription d'office du jeune, à ses 18 ans, sur les listes électorales de sa commune.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

☞ **Travaux à Coët Ruel : depuis le 15 janvier**

En raison des travaux de viabilisation d'un lotissement, la circulation sur la voie communale n°1 allant de Sulniac à la Vraie-Croix sera alternée à compter du lundi 15 janvier 2024 jusqu'à la fin des travaux.

☞ **Travaux route de Kergaté : depuis le 22 janvier**

Les travaux de renforcement du réseau électrique route de Kergaté demandent la fermeture de la circulation, sauf riverains et secours. Une déviation est mise en place pendant la durée des travaux par la rue des Pommiers puis la rue des Montagnards.

Merci de votre compréhension. Soyez prudents !

☞ Cherche un ou une **aide pour entretien d'un jardin**, 1 fois par semaine, contrat annualisé suivant les saisons ; travaux divers et variés en fonction des besoins, comprenant débroussailluse, tronçonneuse (travail au sol), taille haie, entretien de clôture, petites bricoles (matériel fourni). Règlement en CESU. Tel : 06 86 60 55 80 heures repas.

VIE MUNICIPALE

☞ **CONSEIL MUNICIPAL** : **jeudi 22 février 2024** à 20h à la salle du Conseil municipal, ruelle de la Grange, ouvert au public.

☞ **RECRUTEMENT** au Service technique :

- **Un agent technique polyvalent spécialité bâtiment** (H/F) à temps complet.

Consultez l'intégralité de l'offre sur : www.sulniac.fr

Les candidatures sont à adresser avant le 11 février 2024

à Madame Le Maire, Mairie, 2 rue René Cassin, 56250 Sulniac ou par courriel : anne-sophie.morice@mairie-sulniac.fr.

Renseignements au 02 97 53 23 02.

☞ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** : voir p.2

☞ **ELECTIONS 2024**

➔ **Elections européennes** : **dimanche 9 juin 2024**

Inscriptions sur listes électorales jusqu'au vendredi 3 mai 2024 inclus. Les inscriptions en ligne (à privilégier) se font sur l'adresse suivante : www.sulniac.fr/infos_pratiques/demarches_administratives/elections. Les documents numérisés sont acceptés. Si vous vous rendez en mairie merci d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Merci d'informer la mairie (contact : Valérie BLAISE en mairie ou sur valerie.blaise@mairie-sulniac.fr) si :

✓ **vous avez déménagé à l'intérieur de la commune** de Sulniac, merci de communiquer votre nouvelle adresse (fournir un justificatif de domicile) ;

✓ **vous souhaitez faire modifier votre carte électorale** (ajout ou suppression nom d'usage, etc).

Si vous quittez Sulniac, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.

Pour connaître votre situation électorale, n'hésitez pas à consulter le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

♦ **Procurations** :

L'électeur peut donner **procuration** à tout moment et jusqu'à **un an avant le scrutin** de deux façons :

➔ En faisant une **demande en ligne** sur www.maprocuration.gouv.fr qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.

➔ En se rendant directement dans un **commissariat de police**, dans une **brigade de gendarmerie** ou au **Tribunal judiciaire** ou de **proximité** où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un **justificatif d'identité**.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le **Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les **cartes électorales** et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale. Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une **procuration** en vous connectant sur www.service-public.fr. La procédure est identique pour les Français établis hors de France.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.